

LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 6 septembre 2006, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Michel Tardif
Gilles Gignac
Louis-Georges Désaulniers
Raymond Ménard
Jacques D'Août
Gilles A. Legault
Luc Maurice
Cécile Gauthier

Joanne Mayer
Claude Benoît
Alexandre Iracà
Louise Vallières
Jean-Marc Lavoie
Sylvain Léger
Michel Dambremont

Les commissaires suivants ont motivé leur absence :

Dominique Brière
Sylvie Hébert

Lucie A. Périard
Claude Auger

Les représentants du comité de parents,

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Luc Maurice.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, adjointe administrative

Mot du président

Le président souhaite une excellente rentrée scolaire aux élèves ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Commission scolaire. Il fait mention des sujets suivants :

- . Allocution prononcée par le président, lors de l'accueil des employés, le 25 août 2006, à Papineauville ;
- . Ajout de 90 minutes au primaire ;
- . Enseignement en anglais dès la 1^{re} année au primaire ;
- . Implantation du nouveau pédagogique au secondaire;
- . Ressources budgétaires allouées à l'ensemble des commissions scolaires du Québec - 90 M \$ pour l'ajout de ressources pour les élèves à risque et la clientèle E.H.D.A.A.;
- . Création de la Table Québec-commissions scolaires ;
- . Taxes scolaires ;
- . Recommandations de la Table de pilotage concernant le nouveau pédagogique;
- . Application de la Loi sur le tabac (interdiction de fumer sur les terrains de la Commission scolaire, effectif le 1^{er} septembre 2006) ;
- . Visite du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier : annonce d'un programme autorisé en ébénisterie au centre Relais de la Lièvre-Seigneurie (1.4 à 5 M\$) - 6 septembre 2006 ;
- . Tournoi de golf organisé par la Fondation de la réussite éducative : dons recueillis - 21,000 \$;
- . Dernière année du présent mandat du conseil des commissaires ;
- . Rapport du comité d'étude de l'école Notre-Dame-de-la-Garde – dépôt en décembre 2006 ;
- . Division du territoire de la Commission scolaire en 17 circonscriptions électorales – scrutin scolaire – novembre 2007 ;
- . Redressement financier de la Commission scolaire – dernière année ;
- . Diminution de la clientèle scolaire – impacts sur l'organisation scolaire dans les établissements;
- . Climat au sein du conseil des commissaires ;
- . Décès de messieurs Jean Décarie et Jacques Lamarche. Message de sympathie aux familles éprouvées.



Parole aux commissaires :

- . Madame la commissaire Joanne Mayer : mot de bienvenue aux nouveaux enseignants - une bonne année scolaire aux élèves et à l'ensemble du personnel.
- . Monsieur le commissaire Alexandre Iracà :
 - Remerciements adressés à l'Association Régionale de Soccer en Outaouais - Fête du Soccer - le 26 août dernier, à Papineauville.
 - Ajout d'un brigadier scolaire adulte - secteur de l'école aux Quatre-Vents (période d'essai du 1^{er} septembre au 15 octobre 2006).
 - Révision de la politique d'admission et d'inscription des élèves pour 2007-2008 : revoir le bassin de l'école aux Quatre-Vents.
- . Monsieur le commissaire Jacques D'Août : réflexion sur le rôle du conseil des commissaires.
- . Monsieur le commissaire Raymond Ménard :
 - Programme autorisé en ébénisterie au centre Relais de la Lièvre-Seigneurie : implication des divers représentants de la Commission scolaire et du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais.
 - Remerciements adressés à la Caisse populaire du Cœur-des-Vallées - contribution exemplaire au montant de 50,000 \$ - achat d'équipements en menuiserie - École Sainte-Famille/ aux Trois-Chemins.
- . Monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents : invitation aux parents à participer en grand nombre aux assemblées générales organisées par les établissements.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 1 (2006-2007)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

Point 12 Travaux de mises aux normes de la ventilation de la piscine de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau – adjudication ;

Point 13 Boni forfaitaire du directeur général pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2006

RÉSOLUTION 2 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 7 juin 2006 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nouvelles de la FCSQ :

Le président informe de la nomination de madame Pâquerette Gagnon, à titre de directrice générale de la FCSQ.

Message de la rentrée par le président de la FSCQ, M. André Caron – Plus d'activités parascolaires : une priorité pour notre système public d'éducation.



MANDAT DE GESTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE ESTIVALE 2006 – ADOPTION DU RAPPORT

RÉSOLUTION 3 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 139 (2005-2006) ayant pour titre : «Mandat de gestion au directeur général - période estivale 2006» ;

Attendu les termes du rapport produit par le directeur général ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du mercredi 30 août 2006 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le document ayant pour titre : «Rapport du directeur général - résolution 139 (2005-2006): «Mandat de gestion au directeur général pour la période estivale 2006» soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL CADRE 2006-2007 – MODIFICATIONS

RÉSOLUTION 4 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 105 (2005-2006) ayant pour titre : «Organisation administrative du personnel cadre 2006-2007 -adoption» ;

Attendu les termes de la résolution 106 (2005-2006) ayant pour titre : « Plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007- adoption» ;

Attendu que durant la période estivale 2006, le directeur général, en vertu des termes de la résolution 139 (2005-2006) ayant pour titre : «Mandat de gestion au directeur général pour la période estivale 2006», a procédé à des modifications au plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007, le tout tel que mentionné dans son rapport du jeudi 6 juillet 2006 ;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 soit modifié comme ci-après énoncé:

- à l'école du Sacré-Cœur (G), madame France Gravelle agira à titre de directrice adjointe à 50%, en plus d'une portion additionnelle de 30% défrayée par l'école ;
- à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, remplacer le nom de madame Marie-Claude Tremblay par celui de monsieur Stéphane Paquette (remplacement temporaire) et ajouter celui de monsieur Rémi Racine ; les deux postes étant à titre de direction adjointe.

QUE la résolution 106 (2005-2006) soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Michel Tardif, Claude Benoît, Gilles Gignac, Luc Maurice, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Michel Dambremont, Alexandre Iracà, Louise Vallières, Joanne Mayer

CONTRE : Louis-Georges Désaulniers

ABSTENTION : Jean-Marc Lavoie



COMITÉS PERMANENTS 2006-2007 – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 5 (2006-2007)

Attendu les discussions lors du comité de travail du mercredi 30 août 2006 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE les comités permanents, pour l'année scolaire 2006-2007, soient formés comme suit:

Comité d'éthique et de déontologie – 2006-2007

Michel Tardif

Louis-Georges Désaulniers

Alexandre Iracà

Jacques D'Août

Gilles Gignac

Joanne Mayer

Marc Beaulieu

Lucie A. Périard

Comité d'évaluation du rendement du directeur général – 2006-2007

Cécile Gauthier

Raymond Ménard

Claude Benoît

Sylvain Léger

Comité consultatif du transport des élèves – 2006-2007

Michel Tardif

Joanne Mayer

Comité des transports adaptés et collectifs de la Petite-Nation – 2006-2007

Gilles Gignac

Gilles A. Legault

Ordre du mérite scolaire FCSQ- 2006-2007

Jean-Marc Lavoie

Comité des ressources éducatives jeunes et adultes et ressources informatiques – 2006-2007

Michel Tardif

Jean-Marc Lavoie

Gilles A. Legault

Lucie A. Périard

Cécile Gauthier

Joanne Mayer

Raymond Ménard

Comité des ressources humaines – 2006-2007

Michel Tardif

Cécile Gauthier

Sylvain Charron

Louise Vallières

Claude Auger

Jean-Marc Lavoie

Joanne Mayer

Lucie A. Périard

Jacques D'Août

Comité des ressources financières et matérielles – 2006-2007

Michel Tardif

Gilles Gignac

Joanne Mayer

Sylvain Charron

Lucie A. Périard

Michel Dambremont

Cécile Gauthier

Sylvain Léger

Gilles A. Legault

Marc Beaulieu

Sylvie Hébert

Claude Auger

Comité de suivi à la planification stratégique – 2006-2007

Jean-Marc Lavoie

Dominique Brière

Alexandre Iracà

Gilles Gignac

Joanne Mayer

CRT - personnel enseignant 2006-2007

Joanne Mayer

Michel Tardif

Jean-Marc Lavoie

CRT des administrateurs 2006-2007

Michel Tardif

Sylvain Léger

Jean-Marc Lavoie

Joanne Mayer



Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées 2006-2007

Jean-Marc Lavoie
Sylvain Léger

Gilles Gignac

Note : Le président siège d'office sur tous les comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS OFFICIELS À LA FCSQ – 2006-2007 – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 6 (2006-2007)

Attendu l'article 4.1.2 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lequel précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit identifier trois (3) délégués et des substituts pour la représenter lors des assemblées générales de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le président du conseil des commissaires, monsieur Luc Maurice, ainsi que les commissaires Sylvain Léger et Michel Dambremont soient nommés délégués officiels à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 2006-2007 ;

QUE monsieur le commissaire Alexandre Iracà soit nommé à titre de 1^{er} substitut;

QUE monsieur le commissaire Gilles A. Legault soit nommé à titre de 2^e substitut;

QUE madame la commissaire Joanne Mayer soit nommée à titre de 3^e substitut;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTOBRE 2006, MOIS DE LA MARCHÉ EN OUTAOUAIS

RÉSOLUTION 7 (2006-2007)

Attendu que l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, avec la collaboration de Kino-Québec de la Direction de la santé publique de l'Outaouais, invite la Commission scolaire à déclarer le mois d'octobre «OCTOBRE 2006, MOIS DE LA MARCHÉ EN OUTAOUAIS» ;

Attendu que l'objectif de cet événement régional est de promouvoir la marche à titre d'activité facile à pratiquer, accessible, en plus d'être familiale et communautaire;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées déclare officiellement le mois d'octobre : «OCTOBRE 2006, MOIS DE LA MARCHÉ EN OUTAOUAIS» .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉLECTIONS SCOLAIRES – NOVEMBRE 2007 – NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

RÉSOLUTION 8 (2006-2007)

Attendu que la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., C.E.-2.3) prévoit que le directeur général de la Commission scolaire est d'office le président d'élection et qu'il ne peut refuser d'agir qu'avec l'autorisation du conseil des commissaires qui nomme une autre personne pour le remplacer (art. 22) ;



Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 24 mai 2006 ;

Attendu la demande faite par le directeur général de ne pas agir à titre de président d'élection lors du scrutin scolaire de novembre 2007 ;

Attendu l'accord du conseil des commissaires lors du comité de travail tenu le 24 mai 2006 ;

Attendu les termes de la résolution 135 (2005-2006) ayant pour titre : «Élections scolaires – novembre 2007 – président d'élection» ;

Attendu les termes de la résolution 136 (2005-2006) ayant pour titre : «Élections scolaires – novembre 2007 – choix d'un président d'élection – mandat au directeur général» ;

Attendu que la Commission scolaire n'a reçu qu'une candidature suite à l'avis public du 18 juin 2006 paru dans les hebdomadaires Le Bulletin et la revue la Petite-Nation ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE monsieur Yves Lafleur soit nommé président d'élection dans le cadre du scrutin scolaire qui aura lieu le dimanche 4 novembre 2007, le tout suite à la proposition reçue à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CONVENTION ENTRE LES PROPRIÉTAIRES DU RÉSEAU GLOBAL DE FIBRES OPTIQUES –
COMITÉ DE GÉRANCE – NOMINATIONS**

RÉSOLUTION 9 (2006-2007)

Attendu que le projet original de construction du réseau de fibres optiques est maintenant terminé;

Attendu que les partenaires doivent signer une convention de gestion et d'entretien du réseau global;

Attendu que dans ladite convention, c'est la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées qui est gérante du réseau pour les cinq prochaines années;

Attendu qu'un comité de gérance doit être mis en place;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 30 août 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources informatiques et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

Que le conseil des commissaires de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées nomme monsieur Luc Prud'homme comme gérant du réseau et que monsieur Marco Périard agisse à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE THURSO – CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE –
ACCORD DE PRINCIPE**

RÉSOLUTION 10 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 2006-05-134 de la Ville de Thurso, laquelle fait notamment état de l'intention de cette dernière « de réaliser son projet de construction d'une nouvelle bibliothèque déposé en 1994 en actualisant le coût à 615 800 \$, plus taxes pour le bâtiment... »;

Attendu que la Ville de Thurso souhaite que ladite bibliothèque soit construite sur le terrain de l'école Maria-Goretti, les deux immeubles étant reliés ;

Attendu les termes de la résolution CE-05-06-24 du conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti ;

Attendu les discussions intervenues lors d'une rencontre tenue le 20 juin 2006 entre des représentants de la Ville de Thurso et de la Commission scolaire ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 6 septembre 2006 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles A. Legault ;

QUE le conseil des commissaires donne un accord de principe au projet visant la construction d'une bibliothèque contiguë à l'école Maria-Goretti, le tout sujet au financement afférent que pourrait obtenir la Ville de Thurso.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DE LA VENTILATION DE LA PISCINE À L'ÉCOLE
SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 11 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 19-06, Travaux de mises aux normes de la ventilation de la piscine de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Combustion R.P. Inc.....	228 000,00 \$
789, Maloney Est, Gatineau Qc, J8P 1G5	
Mécanique PCI – 3863573 Canada Inc	191 094,15 \$
67-B Jean-Proulx, Gatineau Qc J8Z 1W2	
E.Séguin & Fils Ltée	190 814,97 \$
845, boul. de la Carrière, Gatineau Qc J8Y 6S5	

Attendu la recommandation du Groupe 4EI Inc. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le contrat pour les travaux de mises aux normes de la ventilation de la piscine à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau soit adjugé à la firme E. Séguin & Fils Ltée pour la somme de cent-quatre-vingt-dix-mille-huit-cent-quatorze dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (190 814,97 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



BONI FORFAITAIRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 2005-2006

RÉSOLUTION 12 (2006-2007)

Attendu les termes des articles 24, 25, 26 et 27 du Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, lesquels prévoient qu'un boni forfaitaire peut être accordé au directeur général afin de souligner l'excellence de son travail ;

Attendu l'évaluation du directeur général effectuée par le conseil des commissaires et par le comité d'évaluation du rendement du directeur général 2005-2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors des comités de travail des 31 mai et 30 août 2006 ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE soit accordé au directeur général, monsieur Pierre Daoust, pour l'année scolaire 2005-2006, un boni forfaitaire de 4% de sa rémunération au 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance :

Monsieur Yves Soucy

- Projet de bibliothèque scolaire-municipale - Ville de Thurso – participation de la Commission scolaire.
- Programme d'économie d'énergie – investissements.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 13 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit levée. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 4 octobre 2006, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 20.

Luc Maurice,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire
Secrétaire générale